

---

# États financiers du Parti libéral du Québec

31 décembre 2025

---

---

Rapport de l'auditeur indépendant .....	1-2
État des produits et des charges.....	3
État de l'évolution de l'actif net .....	4
État de la situation financière.....	5
État des flux de trésorerie .....	6
Notes complémentaires.....	7-11
Annexe.....	12

---



Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.  
La Tour Deloitte  
1190, avenue des  
Canadiens-de-Montréal  
Bureau 500  
Montréal (Québec) H3B 0M7  
Canada

Tél. : 514-393-7115  
Télec. : 514-390-4116  
www.deloitte.ca

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil exécutif du  
Parti libéral du Québec

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Parti libéral du Québec (le « Parti »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2025, et les états des produits et des charges, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Parti au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Parti conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'article 113 de la *Loi électorale* et selon le *Bulletin B-1* publié en janvier 2015, nous avons également audité les colonnes « Annuel » et « Électoral » de la catégorie « Parti » de l'annexe Cadre de référence relatif aux sources de financement et à l'utilisation du financement, ainsi que les colonnes « Parti audité (exercice courant) » et « Parti audité (exercice précédent) » du tableau I Revenus, du tableau II Dépenses et du tableau III État de la trésorerie présentés en annexe aux états financiers.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCOSBL, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Parti à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Parti ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Parti.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Parti.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Parti à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Parti à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Original signé

Le 29 avril 2026

---

<sup>1</sup> CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A131844

**Parti libéral du Québec**  
**État des produits et des charges**  
 Exercice terminé le 31 décembre 2025

	<b>2025</b>	2024
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Financement du DGEQ		
Allocations	<b>1 758 768</b>	1 722 011
Revenus d'appariement	<b>250 000</b>	250 000
Remboursement des frais de vérification – audit	<b>23 954</b>	23 558
Revenus autonomes	<b>657 206</b>	341 966
Gain sur disposition d'immobilisations	<b>985 736</b>	—
Transferts des entités autorisées	<b>271 465</b>	295 769
	<b>3 947 129</b>	2 633 304
<b>Charges</b>		
Administration courante (comprend une charge d'amortissement de 103 406 \$ en 2025; 137 079 \$ en 2024)	<b>1 420 573</b>	1 247 036
Communication et diffusion d'un programme politique	<b>229 128</b>	213 943
Recherche, collecte et analyse de données	<b>67 145</b>	61 397
Coordination de l'action politique	<b>1 074 153</b>	626 160
Transferts aux entités autorisées	<b>106 180</b>	85 591
Dépenses ayant trait aux élections	<b>74 220</b>	6 013
Remboursement de la TPS et de la TVQ	<b>(75 782)</b>	(66 296)
Autres dépenses	<b>270</b>	100
	<b>2 895 887</b>	2 173 944
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<b>1 051 242</b>	459 360

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

**Parti libéral du Québec**  
**État de l'évolution de l'actif net**  
 Exercice terminé le 31 décembre 2025

	<b>Investi en immobilisations</b>	<b>Non affecté</b>	<b>Total</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Solde au 31 décembre 2023	3 839 508	1 361 424	5 200 932
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(137 079)*	596 439	459 360
Acquisition d'immobilisations	34 199	(34 199)	—
Solde au 31 décembre 2024	<b>3 736 628</b>	<b>1 923 664</b>	<b>5 660 292</b>
Excédent des produits sur les charges	<b>882 330*</b>	<b>168 912</b>	<b>1 051 242</b>
Acquisition d'immobilisations	<b>2 398 856</b>	<b>(2 398 856)</b>	<b>—</b>
Disposition d'immobilisations	<b>(3 690 916)</b>	<b>3 690 916</b>	<b>—</b>
Solde au 31 décembre 2025	<b>3 326 898</b>	<b>3 384 636</b>	<b>6 711 534</b>

\* Correspond au gain sur disposition réduit de l'amortissement des immobilisations.

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

**Parti libéral du Québec**  
**État de la situation financière**  
au 31 décembre 2025

	Notes	2025	2024
		\$	\$
<b>Actif</b>			
À court terme			
Encaisse		<b>4 301 907</b>	2 148 873
Débiteurs	3	<b>189 456</b>	65 761
Frais payés d'avance		<b>68 316</b>	88 684
		<b>4 559 679</b>	2 303 318
Montants à recevoir d'instances	3	—	29 571
Immobilisations	4	<b>3 326 898</b>	1 031 448
Actifs détenus en vue de la vente		—	2 705 180
		<b>7 886 577</b>	6 069 517
<b>Passif</b>			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer	5	<b>287 563</b>	259 334
Dépôts des associations de circonscriptions électorales		<b>850 955</b>	126 441
Revenus d'adhésion reportés		<b>24 640</b>	16 220
		<b>1 163 158</b>	401 995
Revenus d'adhésion reportés		<b>11 885</b>	7 230
		<b>1 175 043</b>	409 225
Engagements	6		
<b>Actif net</b>			
Investi en immobilisations		<b>3 326 898</b>	3 736 628
Non affecté		<b>3 384 636</b>	1 923 664
		<b>6 711 534</b>	5 660 292
		<b>7 886 577</b>	6 069 517

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Approuvé

\_\_\_\_\_ Original signé \_\_\_\_\_, représentant officiel

**Parti libéral du Québec**  
**État des flux de trésorerie**

Exercice terminé le 31 décembre 2025

	<b>2025</b>	2024
	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges	<b>1 051 242</b>	459 360
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Gain sur disposition d'immobilisations	<b>(985 736)</b>	—
Amortissement des immobilisations	<b>103 406</b>	137 079
	<b>168 912</b>	596 439
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement	<b>692 062</b>	424 957
	<b>860 974</b>	1 021 396
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations	<b>(2 398 856)</b>	(34 199)
Disposition d'immobilisations	<b>3 690 916</b>	—
	<b>1 292 060</b>	(34 199)
Augmentation nette de l'encaisse	<b>2 153 034</b>	987 197
Encaisse au début	<b>2 148 873</b>	1 161 676
<b>Encaisse à la fin</b>	<b>4 301 907</b>	2 148 873

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

**Parti libéral du Québec**  
**Notes complémentaires**  
31 décembre 2025

---

## 1. Identification et secteur d'activité

Le Parti libéral du Québec (le « Parti ») a été autorisé par le Directeur général des élections du Québec (DGEQ) en vertu de la *Loi électorale* le 22 février 1978. En vertu de l'article 51.1, le Parti doit transmettre annuellement une liste de 100 membres afin de conserver son acte d'autorisation.

Le Parti est distinct de ses instances et les actifs nets des instances ne font pas partie des présents états financiers. De plus, chacune des instances du Parti sollicite directement et reçoit des contributions. La valeur des transferts réalisés par le DGEQ au nom des instances est intégrée dans les états financiers du Parti

## 2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

### *Constatation des produits*

Le Parti applique la méthode du report pour comptabiliser les apports :

- a) Les revenus de financement du DGEQ sont comptabilisés dans l'exercice auquel ils se rapportent;
- b) Les produits d'activités sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'activité a lieu et sont inclus dans les revenus autonomes à l'état des produits et des charges;
- c) Les droits d'adhésion sont constatés à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel ils se rapportent et sont inclus dans les revenus autonomes à l'état des produits et des charges;
- d) Les contributions politiques sont comptabilisées sur la base des encaissements et sont incluses dans les transferts aux entités autorisées à l'état des produits et des charges.

### *Instruments financiers*

#### Évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont constatés initialement à la juste valeur au moment où le Parti devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les instruments financiers créés ou échangés dans des opérations entre apparentés sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par le Parti dans le cadre de l'opération.

#### Évaluation ultérieure

Tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement.

**Parti libéral du Québec**  
**Notes complémentaires**  
 31 décembre 2025

---

## 2. Méthodes comptables (suite)

### *Instruments financiers (suite)*

#### Coût de transaction

Les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé dans l'état des produits et des charges à titre de produit ou de charge d'intérêts.

#### Dépréciation

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement, le Parti comptabilise dans l'état des produits et des charges une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des produits et des charges de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

### *Immobilisations*

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode linéaire aux taux annuels suivants :

Bâtiments	4 %
Mobilier et matériel de bureau	20 %
Matériel informatique	33 %
Logiciels	33 %

### *Dépréciation d'actifs à long terme*

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement de l'immobilisation corporelle et incorporelle. Les réductions de valeur d'immobilisations corporelles et incorporelles doivent être comptabilisées à titre de charges dans l'état des produits et des charges. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises.

### *Travail bénévole*

Le fonctionnement du Parti dépend, en grande partie, du travail de nombreux membres bénévoles. Puisque le Parti ne reçoit pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, le travail des bénévoles n'est pas pris en compte dans les états financiers.

### *Utilisation d'estimations*

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits des activités et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

**Parti libéral du Québec**  
**Notes complémentaires**  
31 décembre 2025

**3. Débiteurs**

	2025	2024
	\$	\$
Taxes à la consommation à recevoir	96 028	42 220
Montant à recevoir du DGEQ	44 317	14 912
Montants à recevoir d'instances	33 354	38 200
Autres	15 757	—
	<b>189 456</b>	95 332
Tranche à long terme des montants à recevoir d'instances	—	29 571
	<b>189 456</b>	65 761

**4. Immobilisations**

	2025			2024
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 294 139	—	1 294 139	600 000
Bâtiments	2 211 162	266 414	1 944 748	392 239
Mobilier et matériel de bureau	90 418	47 917	42 501	13 189
Matériel informatique	71 943	40 768	31 175	14 521
	<b>3 667 662</b>	<b>355 099</b>	<b>3 312 563</b>	1 019 949
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	96 710	82 375	14 335	11 499
	<b>3 764 372</b>	<b>437 474</b>	<b>3 326 898</b>	1 031 448

**5. Crédoiteurs et charges à payer**

	2025	2024
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	272 228	181 696
Ristournes aux associations de circonscriptions électorales	15 335	77 638
	<b>287 563</b>	259 334

**Parti libéral du Québec**  
**Notes complémentaires**  
31 décembre 2025

## 6. Engagements

Au 31 décembre 2025, le solde des engagements selon divers contrats échéant jusqu'en 2028 s'établit à 104 646 \$. Les paiements minimaux requis des prochains exercices sont les suivants :

	\$
2026	91 241
2027	11 015
2028	2 390

## 7. Instances de circonscriptions électorales

Le DGEQ accorde une autorisation à une instance de parti à la suite d'une demande provenant du Parti. Les 125 associations de circonscriptions électorales bénéficient d'obligations de renseignements financiers annuellement en vertu de la *Loi électorale*. Chaque instance désigne un représentant officiel dont les responsabilités sont dictées par la *Loi électorale*. Le Parti, à la suite de l'approbation du conseil exécutif, établit des objectifs annuels et émet des politiques internes qui sont transmises aux instances.

En période électorale, chaque instance est représentée par un agent officiel. Les sommes qui lui sont versées servent à constituer le fonds électoral et à couvrir les dépenses électorales. Dans les délais prescrits, l'agent officiel devra produire un rapport électoral au DGEQ.

Les comptes du Parti et des instances ne sont pas consolidés.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2025, le Parti a amorcé les procédures visant le retrait d'autorisation accordée à ses instances par le DGEQ.

Aux 31 décembre 2025 et 2024, les informations financières non auditées disponibles relatives à ces associations sont les suivantes :

	<b>2025</b>	2024
	\$	\$
Nombre de comtés	<b>125</b>	125
Nombre de donateurs	<b>3 273</b>	3 675
Transferts des instances – contributions	<b>271 465</b>	295 769
Total de l'encaisse	<b>206 905</b>	715 813
Total des placements	<b>180 424</b>	383 709
Total des actifs nets	<b>419 122</b>	1 302 859

## 8. Instruments financiers

### *Risque de crédit*

Le Parti consent du crédit, dans le cours normal de ses activités, aux associations de circonscriptions électorales. Des évaluations régulières de ces comptes sont effectuées de façon continue. Aucune concentration de crédit importante n'existait au 31 décembre 2025.

**Parti libéral du Québec**  
**Notes complémentaires**  
31 décembre 2025

---

**8. Instruments financiers (suite)**

*Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque que le Parti ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. Le Parti surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de ses activités pour être en mesure de respecter ses engagements.

Au 31 décembre 2025, les principaux passifs financiers du Parti étaient les créditeurs et charges à payer.

**9. Chiffres comparatifs**

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré.

**Parti libéral du Québec****Annexe**

Exercice terminé le 31 décembre 2025

**CADRE DE RÉFÉRENCE RELATIF AUX SOURCES DE FINANCEMENT ET À L'UTILISATION DU FINANCEMENT****Loi électorale (RLRQ, chapitre E-3.3), article 113, bulletin B-1****Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2025**

<b>SOURCES DE FINANCEMENT</b>						
<b>Entités autorisées</b>		<b>Parti</b>		<b>Total \$</b>	<b>Pourcentage excluant les transferts entre entités autorisées</b>	
<b>Financement du directeur général des élections</b>	<b>Référence à la Loi électorale</b>	<b>Annuel \$</b>	<b>Électoral \$</b>			
Allocations	Section I, ch. II	Art. 82, et 82.1	1 758 768	-	1 758 768	47%
Revenus d'appariement		Art. 82.2	250 000	-	250 000	7%
Remboursement des frais d'audit	Section IV, chap. II, Art. 112		23 954		23 954	1%
Remboursement des dépenses	Tableau I			-	-	0%
<b>Montant total du financement du directeur général des élections</b>			2 032 722	-	2 032 722	54%
<b>Revenus autonomes</b>			1 718 724		1 718 724	46%
<b>Transferts des entités autorisées</b>			271 465		271 465	
<b>Montant total du financement du parti</b>			4 022 911	-	4 022 911	100%
<b>Financement total</b>			<b>4 022 911</b>			

<b>UTILISATION DU FINANCEMENT</b>						
<b>Dépenses</b>		<b>Parti</b>		<b>Total pour les entités autorisées</b>	<b>Pourcentage excluant les transferts entre</b>	
		<b>Annuelles \$</b>	<b>Électorales \$</b>			
Administration courante	Tableau II	1 420 573		1 420 573	36%	
Confection et diffusion de la publicité		229 128		229 128	6%	
Recherche, collecte et analyse de données		67 145		67 145	2%	
Coordination de l'action politique		1 074 153		1 074 153	27%	
Transferts aux entités autorisées		106 180		106 180		
Dépenses ayant trait aux élections				74 220	74 220	2%
Autres dépenses			270		270	0%
<b>Total des dépenses du parti</b>			2 897 449	74 220	2 971 669	71%
<b>Dépenses totales</b>		2 971 669				
<b>Excédent (insuffisance) du financement sur les dépenses</b>		<b>1 051 242</b>		<b>1 051 242</b>		
<b>Annuel(le) : \$ 1 125 462 Électoral(e) : -\$ 74 220</b>						
<b>Variation du financement en fonction des postes du bilan</b>						
Augmentation (diminution) de la trésorerie	Tableau III	2 153 034		2 153 034	55%	
Augmentation (diminution) des éléments du fonds de roulement à l'exception de la trésorerie		190 268		190 268	5%	
Acquisition (disposition) des actifs à long terme		(1 292 060)		(1 292 060)	-33%	
Diminution (augmentation) des emprunts à long terme		-		-	0%	
<b>Financement total utilisé</b>		<b>4 022 911</b>		<b>4 022 911</b>	<b>100%</b>	

**Déclaration de la représentante officielle ou du représentant officiel**

Je déclare que tous les renseignements contenus dans ce rapport sont vrais, exacts et complets.

30/04/2026

Date

Original signé.

Signature

# Parti libéral du Québec

## Annexe

Exercice terminé le 31 décembre 2025

TABLEAU I : REVENUS			
	Parti audité (exercice courant)		Parti audité (exercice précédent)
	\$		\$
<b>REBOURSEMENT DES DÉPENSES ÉLECTORALES</b>			
<i>Avances et remboursements du directeur général des élections</i>	-		-
<i>Moins : remboursement d'avances excédentaires</i>	-		-
<b>Total du remboursement des dépenses électorales</b>	-		-
<b>REVENUS AUTONOMES</b>			
<i>Contributions</i>	11 082		20 453
<i>Adhésion (cartes de membres)</i>	154 174		76 310
<i>Revenus d'activités de financement (revenu de compensation)</i>	-		-
<i>Revenus d'activités politiques</i>	62 471		127 835
<i>Revenus accessoires</i>	-		-
<i>Remboursement de TPS et de TVQ</i>	75 782		66 296
<i>Intérêts gagnés</i>	78 721		81 514
<i>Autres revenus - gain sur disposition d'immobilisation</i>	985 736		-
<i>Autres revenus - campagne à la direction</i>	350 758		35 853
<b>Total des revenus autonomes</b>	1 718 724		408 262
<b>TRANSFERTS DES INSTANCES AU PARTI</b>			
<i>Cession du remboursement des dépenses électorales</i>	-		-
<i>Autres revenus de transferts</i>	271 465		295 769
<b>Total des transferts</b>	271 465		295 769

TABLEAU II : DÉPENSES			
	Parti audité (exercice courant)	Parti audité Dépenses préélectorales (exercice courant)	Parti audité (exercice précédent)
	\$	\$	\$
<b>ADMINISTRATION COURANTE</b>			
<i>Salaires et charges sociales</i>			
<i>Direction générale et personnel d'encadrement</i>	358 384		141 140
<i>Recrutement de membres et financement</i>	58 317		58 783
<i>Personnel administratif et informatique</i>	257 388		283 311
<i>Charges sociales</i>	99 065		70 541
<b>Total partiel</b>	773 154		553 775
<i>Honoraires et autres rémunérations</i>			
<i>Administration</i>	-		-
<i>Audit</i>	58 755		53 797
<i>Juridiques</i>	65 893		-
<i>Autres (préciser) - informatique</i>	16 960		11 408
<b>Total partiel</b>	141 608		65 204
<i>Locaux et frais afférents</i>			
<i>Loyer</i>	-		-
<i>Taxes foncières et assurances</i>	141 188		193 999
<i>Entretien et réparations</i>	50 835		103 334
<i>Chauffage et électricité</i>	44 537		36 174
<i>Amortissement des bâtiments et améliorations locatives</i>	70 349		89 987
<i>Perte sur la disposition d'immobilisation</i>	-		-
<b>Total partiel</b>	306 909		423 495
<i>Fonctionnement</i>			
<i>Télécommunications</i>	59 060		66 027
<i>Secrétariat et frais de bureau</i>	59 645		47 671
<i>Location et entretien du matériel</i>	10 294		10 169
<i>Frais de déplacement et de représentation</i>	7 804		9 108
<i>Amortissement du mobilier et du matériel</i>	20 141		13 144
<i>Amortissement des logiciels et des sites Web</i>	12 916		33 947
<b>Total partiel</b>	169 860		180 067
<i>Frais financiers</i>			
<i>Intérêts sur emprunts</i>	-		-
<i>Frais de service et d'administration</i>	29 042		27 097
<b>Total partiel</b>	29 042		27 097
<i>Autres - provisions créances douteuses</i>	-		-2 602
<b>Total pour l'administration courante</b>	1 420 573		1 247 036

# Parti libéral du Québec

## Annexe

Exercice terminé le 31 décembre 2025

TABLEAU II : DÉPENSES (suite)			
	Parti audité (exercice courant)	Parti audité Dépenses préélectorales (exercice courant)	Parti audité (exercice précédent)
	\$	\$	\$
<b>CONFECTION ET DIFFUSION DE LA PUBLICITÉ</b>			
Publicité : journaux et périodiques	-	-	-
Publicité : télévision	-	-	-
Publicité : radio	-	-	-
Publicité : médias sociaux et Internet	7 981	-	13 398
Publicité : objets, écrits ou matériel publicitaire	382	-	-
Diffusion d'un programme politique	-	-	-
Salaires, charges sociales et honoraires professionnels	106 147	-	141 347
Matériel promotionnel	101 995	-	58 812
Relations publiques	12 623	-	-
Autres (préciser)	-	-	385
<b>Total pour la confection et la diffusion de la publicité</b>	<b>229 128</b>	<b>-</b>	<b>213 943</b>
<b>RECHERCHE, COLLECTE ET ANALYSE DE DONNÉES</b>			
Sondages et études	5 749	-	-
Constitution de banques données, modélisation et optimisation des moteurs de recherche	61 396	-	61 397
Développement et acquisition de logiciels et sites Web	-	-	-
Services d'appel aux électeur(-trices)	-	-	-
Autres (préciser)	-	-	-
<b>Total pour la recherche, la collecte et l'analyse de données</b>	<b>67 145</b>	<b>-</b>	<b>61 397</b>
<b>COORDINATION DE L'ACTION POLITIQUE</b>			
Rémunération : salaires, honoraires et charges sociales	293 507		245 833
Activités de financement	24 135		13 453
Activités politiques	160 949		275 245
Frais de participation : réunions statutaires, congrès, comités (repas, transport, etc.)	59 373		44 191
Autres (préciser)	-		34 134
<b>Total partiel</b>	<b>537 964</b>		<b>612 857</b>
Dépenses liées à la campagne à la direction	536 189		13 303
Moins : remboursement des dépenses de campagne (article 88, 9°)	-		-
<b>Total partiel</b>	<b>536 189</b>		<b>13 303</b>
<b>Total pour la coordination de l'action politique</b>	<b>1 074 153</b>		<b>626 160</b>
<b>TRANSFERTS DU PARTI AUX INSTANCES</b>			
Cession de la réclamation du remboursement des dépenses électorales	-		-
Autres dépenses de transferts	106 180		85 592
<b>Total des transferts aux entités autorisées</b>	<b>106 180</b>		<b>85 592</b>
<b>DÉPENSES AYANT TRAIT AUX ÉLECTIONS</b>			
Transferts aux agent(e)s officiel(le)s	71 168		-
Dépenses postélectorales	-		-
Dépenses électorales attribuables aux agent(e)s officiel(le)s	-		-
Moins : dépenses remboursées par les entreprises médiatiques	-		-
dépenses électorales remboursées par les agent(e)s officiel(le)s	-		-
fermeture du fonds électoral	3 052		6 013
Autres (préciser)	-		-
<b>Total des dépenses ayant trait aux élections</b>	<b>74 220</b>		<b>6 013</b>
<b>AUTRES DÉPENSES</b>			
Contributions non conformes d'un exercice précédent	270		100
Amendes et pénalités	-		-
Dons, cadeaux, soirées hommages, etc.	-		-
Autres (préciser)	-		-
<b>Total des autres dépenses</b>	<b>270</b>		<b>100</b>
<b>Total des dépenses du parti</b>	<b>2 971 669</b>		<b>2 240 240</b>

**Parti libéral du Québec****Annexe**

Exercice terminé le 31 décembre 2025

<b>TABLEAU III : ÉTAT DE LA TRÉSORERIE</b>			
	<b>Parti audité (exercice courant)</b>		<b>Parti audité (exercice précédent)</b>
	<b>\$</b>		<b>\$</b>
Encaisse (découvert d'encaisse)	4 301 907		2 148 873
Petite caisse			
Placements encaissables sur demande			
Marge(s) de crédit bancaire			
<b>Total de la trésorerie</b>	<b>4 301 907</b>		<b>2 148 873</b>
<b>Variation de la trésorerie</b>			<b>2 153 034</b>





## ACTIVITÉS POLITIQUES DU PLQ 2023

Évènements	Date
Cabane à sucre	23-mars-25
Congrès Jeunes	16 et 17 aout 2025
Conseil Général	25 et 26 octobre 2025
Congrès à la chefferie	14-juin-25

Lieu	Adresse
Érablière Ferme Magolait	1540, ch. d'Ayer's Cliff, Magog
Cociété du Musée Canadien des Civilisations	100, ru Laurier , Gatineau
Hotel Delta Trois-Rivières	1620. rue Notre-Dame, Trois-Rivières
Centre des Congrès de Québec	1000, René-Lévesque Est, Quebec

## Déclarations pour le rapport financier d'un parti autorisé

### Signature et déclaration du représentant officiel ou de la représentante officielle

Je, Sylvain Langis,  
Prénom Nom  
 représentant(e) officiel(le) du parti politique autorisé Parti libéral du Québec,  
Nom du parti politique autorisé

déclare ce qui suit :

1. La sollicitation de contributions n'a été faite que sous ma responsabilité ou par l'entremise des personnes que j'ai désignées par écrit conformément à la *Loi électorale*.
2. Toutes les contributions recueillies ont été versées par des électeurs en conformité avec les dispositions de la section II du chapitre II de la *Loi*.
3. Tous les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti sont inscrits au présent rapport.
4. Toutes les sommes recueillies pour le parti ont été déposées à même le ou les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti et sont conformes à la *Loi*.
5. Si applicable, toutes les sommes reçues du directeur général des élections ont été déposées à même le ou les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti.
6. Je confirme que l'allocation a servi à payer les dépenses se rapportant notamment à l'administration courante du parti, à la diffusion du programme politique, à la coordination de l'action politique des membres ou des sympathisants et aux dépenses électorales. L'allocation a également servi à rembourser le capital des emprunts (art. 83).
7. Les prêts obtenus et les cautions signées relativement à ceux-ci sont conformes à la *Loi*. Notamment, lorsque ces prêts proviennent d'un électeur, ils ont été versés à l'aide d'un chèque personnel de celui-ci, volontairement, sans compensation ni contrepartie, et ils ne feront pas l'objet d'un quelconque remboursement autrement que ce qui est prévu à l'acte d'emprunt.
8. Toutes les dépenses que j'ai faites ou autorisées, ainsi que celles du ou des délégués, le cas échéant, à l'exception des dépenses électorales, sont inscrites au rapport financier et ont été engagées conformément aux exigences de la *Loi*.
9. Toutes les sorties de fonds ont été acquittées à même le ou les comptes bancaires inscrits au présent rapport financier, à l'exception des dépenses électorales.
10. Aucune dépense n'a été acquittée en argent comptant, à l'exception de celles provenant d'une petite caisse constituée à même le fonds du parti, sous la responsabilité de la représentante officielle ou du représentant officiel.
11. Toutes les dépenses ont été engagées au prix courant du marché. De plus, un reçu de contribution a été remis pour tout bien ou service fourni gratuitement par un électeur, à l'exception du travail bénévole.
12. Les personnes ayant effectué du travail bénévole au sens de l'article 88 (1) au cours de la période l'ont fait personnellement et volontairement, et le fruit de ce travail a été fait sans compensation ni contrepartie.
13. Les renseignements contenus dans le présent rapport ainsi que ses annexes sont vrais, exacts et complets.

Original signé

30/04/2026

Signature de la représentante officielle ou du représentant officiel

Date

## Signature et déclaration de la ou du chef de parti

Je, Charles Milliard,  
Prénom Nom

chef du parti politique autorisé Parti libéral du Québec,  
Nom du parti politique autorisé

déclare ce qui suit :

1. J'ai pris connaissance des règles liées au financement.
2. J'ai rappelé aux personnes autorisées à solliciter des contributions leur obligation de respecter les règles liées au financement.
3. J'ai pris connaissance des pratiques de sollicitation de mon parti et je juge qu'elles sont conformes à la *Loi*.
4. J'ai transmis à la représentante officielle ou au représentant officiel toute l'information financière lui permettant de dresser ce rapport.
5. J'ai pris connaissance du rapport et j'ai obtenu tous les éclaircissements requis sur son contenu.
6. Je prends acte de la déclaration de la représentante officielle ou du représentant officiel.
7. Je confirme qu'à ma connaissance, la représentante officielle ou le représentant officiel a réalisé son mandat conformément à la *Loi*.

Original signé

30/04/2026

Signature de la ou du chef du parti

Date